



N° 2575-2018/1-ACTS/ DJA

Date du : 25 janvier 2018

Rapport de présentation

OBJET : Modification de l'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

PJ : Un projet d'arrêté

L'arrêté modifié n°1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, aux chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud est à modifier afin de prendre en compte des ajustements opérationnels intervenus dans les directions du développement rural et de l'action sanitaire et sociale de la province Sud.

En ce qui concerne la direction du développement rural, il convient, suite à des rejets du trésorier payeur de la province Sud que l'attribution des aides individuelles prises en application d'une délibération du bureau de l'assemblée de la province Sud fasse désormais l'objet d'un arrêté du président de l'assemblée de la province Sud. Ainsi, il est proposé de déléguer ces attributions au directeur du développement rural.

En ce qui concerne la direction de l'action sanitaire et sociale de la province Sud, madame Florence BUSNEL a été nommée le 1^{er} janvier 2018 en qualité de responsable d'UPASS dont les fonctions sont assimilées à celles d'un chef de service, il est alors proposé de lui attribuer une délégation de signature financière permanente.

De plus, une erreur matérielle s'est insérée dans une modification de la délégation de signature précédente concernant monsieur Stéphane BOUR, chef du service des finances, de la comptabilité et du budget par intérim de la direction de l'action sanitaire et sociale de la province Sud, qu'il est proposé de corriger via cet arrêté.

L'urgence des ajustements des délégations de signature ayant été signalée par les directions concernées, afin de répondre à leur demande, un arrêté modifiant l'arrêté n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 suscitée est rédigé dans l'attente de la réécriture complète de chaque délégation de signature via un arrêté par direction.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.